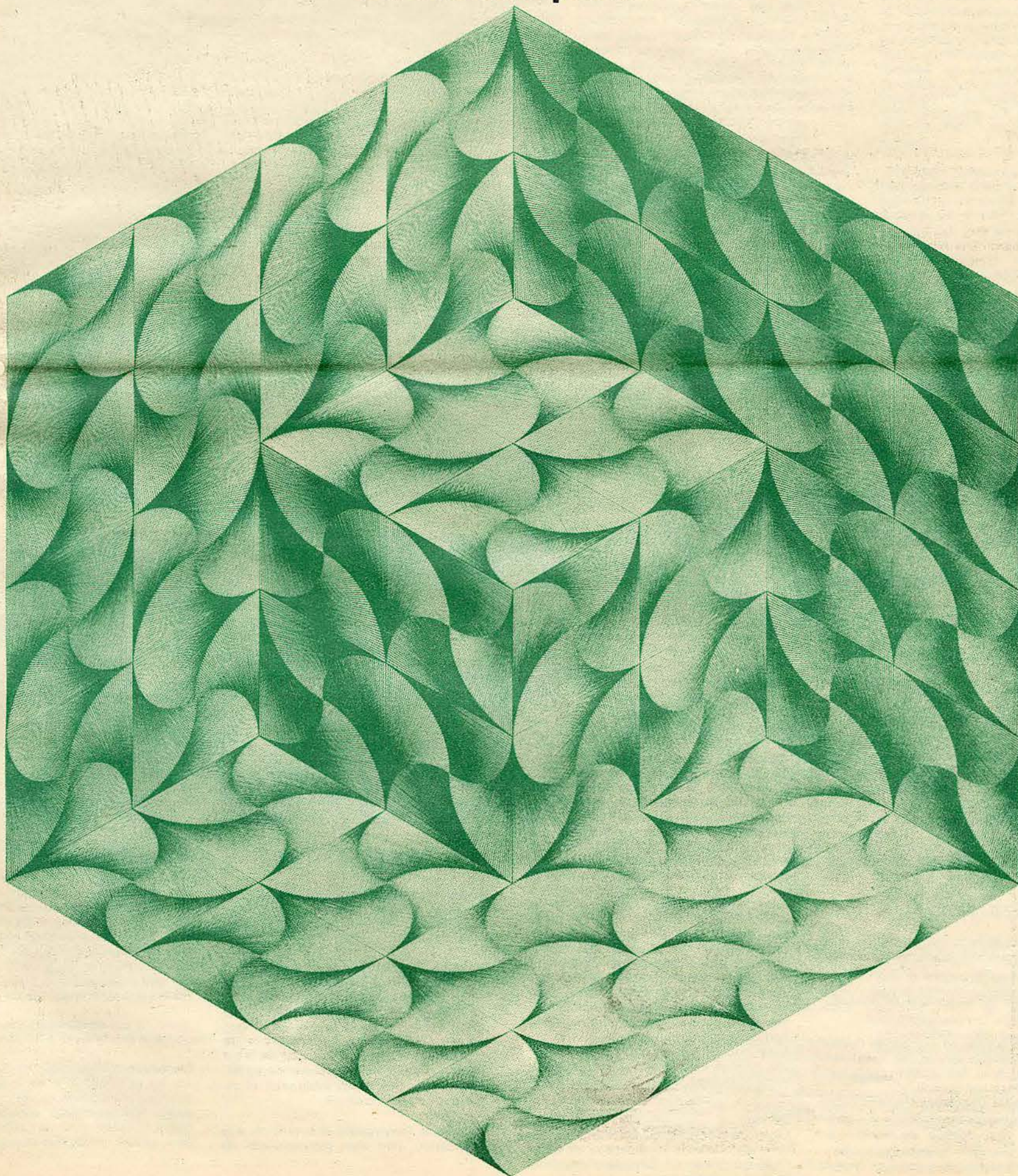

Le plan triennal 1982-1985 de l'Université du Québec à Montréal

**Phase II
Deuxième partie**



Le plan triennal 1982-1985

Les vice-rectorats et leurs services

Introduction

Le travail de définition de buts, d'objectifs, d'actions et de projets réalisé par les unités pédagogiques et académiques et présenté dans les deux premiers chapitres de ce document a également été effectué par les services administratifs des divers vice-rectorats de l'Université. Le présent chapitre traite donc des projets de ces services.

Les services de l'Université, dans leur travail de planification, se heurtent à trois difficultés importantes qui leur sont propres et qui doivent être mises en lumière pour leur rendre pleinement justice.

La première difficulté réside dans l'insertion de la planification de chaque service dans l'ensemble du processus de planification de l'Université. Si chaque service est apte à penser son devenir et à identifier un ensemble de projets méritant d'être réalisés, il n'en demeure pas moins que la planification des services doit s'articuler à la planification d'ensemble des actions de l'Université en matière d'enseignement, de recherche, de création, de service à la collectivité; en ce sens, la planification des services comporte, comme élément fondamental, leur contribution propre à la réalisation des buts, objectifs, actions et projets institutionnels identifiés dans les deux premiers chapitres de cette deuxième partie du plan triennal. La simultanéité de la préparation des plans triennaux des unités pédagogiques et académiques, d'une part, et des services, d'autre part, place donc ces derniers dans une situation délicate en ce qu'ils définissent des projets qui devront s'ajuster à une autre série de projets venant des unités pédagogiques et académiques. Cela n'empêche pas les services de proposer certaines actions et certains projets grâce auxquels ils contribueront à la

réalisation des choix institutionnels fondamentaux; cela les obligera toutefois à bien articuler leurs préoccupations propres, qui sont tout à fait légitimes, à l'ensemble des préoccupations institutionnelles en matière d'enseignement, de recherche et de création et de service à la collectivité. Dans ce contexte, la planification des services doit et devra se réajuster à la planification académique et procéder de temps à autre aux correctifs rendus nécessaires par le degré variable de réalisation des projets d'enseignement, de recherche, de création et de service à la collectivité. Pour bien apprécier le travail réalisé par les services, il faut avoir présente à l'esprit cette première contrainte.

En second lieu, il faut être conscient que les différents services de l'Université sont interpellés et impliqués de façon variable par les choix institutionnels fondamentaux et, en conséquence, que leur effort de planification n'implique pas les mêmes influences en provenance des activités d'enseignement, de recherche et de création et de service à la collectivité. Par exemple, le choix d'un sous-axe disciplinaire dans le domaine de l'informatique et de la micro-électronique et de leurs applications et de leurs effets sera vraisemblablement beaucoup plus lourd de conséquence pour le Service de l'informatique que pour le Service des finances. Cette affirmation ne confère pas, en elle-même, une dignité plus grande à un service qu'à l'autre; elle signale, simplement, que certains services sont plus directement concernés que d'autres par les choix institutionnels. Il en résulte, pour ces services, l'obligation de réaliser un effort de planification plus poussé et plus détaillé, comme il en résulte la nécessité d'épouser

plus étroitement les conséquences des choix institutionnels. Cet état de choses explique les différences que l'on peut observer entre le travail de planification des divers services. Il n'est pas juste de dire que certains services ont accordé beaucoup d'importance au plan triennal et d'autres, moins d'importance. Il faut plutôt reconnaître que le mandat propre, le type d'activités de chaque service sont tels qu'ils n'appellent pas le même type de travail de planification. En ce sens, les services de l'Université ont aussi, à travers les innombrables sollicitations de la vie quotidienne, consacré les énergies requises à la préparation du plan triennal et il faut leur en savoir gré.

Les services et les vice-rectorats, enfin, sont assujettis tout autant que les unités pédagogiques et académiques à la contrainte des ressources. Comme les projets de nouveaux programmes, les projets des services devront faire l'objet d'une évaluation de faisabilité en regard des ressources. Cette évaluation se fera, notamment, dans le cadre de la préparation annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement. Toutefois, cette contrainte inévitable des ressources ne doit pas inhiber la présentation de nouveaux projets par les services: dans ce cas, comme dans celui des projets des unités pédagogiques et académiques, il faut savoir ce qui est désirable pour pouvoir éventuellement déterminer ce qui sera réalisé.

C'est à la lumière des considérations qui précèdent que se présente la contribution des services et des vice-rectorats à cette deuxième partie du plan triennal 1982-1985. Le présent chapitre consiste en un texte qui résume les documents produits par chaque service.

Les services du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

BUREAU DU REGISTRAIRE

Le Bureau du registraire est formé de trois services, à savoir:

- le service de l'admission;
- le service des dossiers universitaires;
- le service de traitement des données.

Outre les services offerts par ces unités administratives distinctes, et dont la raison d'être est d'assurer la réalisation des processus statutaires prescrits par les règlements, la direction du Bureau du registraire offre à la communauté universitaire une série de services de conseil et d'information. Ces derniers sont assurés par des professionnels qui relèvent du registraire.

Bilan 1979-1982

En 1981, une réorganisation interne du Bureau du registraire a eu notamment comme effet:

- De rationaliser les opérations du service de l'admission.
- De substituer à l'ancien service de l'inscription un nouveau service des dossiers universitaires dont les opérations sont mieux articulées les unes aux autres, en particulier celles directement reliées aux services à rendre aux étudiants. Il y existe depuis 1981 une section de service à la clientèle dont les tâches exclusives consistent maintenant à prendre en charge la demande d'un étudiant jusqu'à la so-

lution du problème, alors qu'auparavant la même demande était traitée par plusieurs employés, appartenant à des sections et ayant des tâches différentes, selon les divers aspects du problème de l'étudiant. En d'autres termes, le service direct à la clientèle étudiante est maintenant assuré à l'aide de postes autonomes et complets de travail, plutôt que par le biais d'une chaîne de production avec tous les inconvénients que celle-ci comporte pour l'utilisateur du Service.

- De créer, à partir de ressources en très grande partie existantes, un service de traitement de données, dont le rôle est de constituer, de maintenir, de mettre à jour, de documenter et de développer le dossier informatisé des candidats et des étudiants. La création de ce nouveau service a eu comme conséquence de rendre le Bureau du registraire, et ceux à qui le Bureau du registraire rend des services - candidats, étudiants, responsables de programmes, etc. - moins dépendants des ressources et des disponibilités du service de l'informatique. Malgré les grands progrès réalisés sur ce plan, il subsiste deux zones de dépendance très importantes qui sont d'une part l'équipement lourd, d'autre part les ressources humaines spécialisées en informatique, particulièrement en analyse, dont la pénurie continue de constituer un handicap sérieux dans nos opérations quotidiennes et dans la réalisation de nos projets.
- De réaliser de façon plus efficace des fonctions particulières telle l'information et l'orientation des candidats ou les fonctions générales d'information officielle (textes, statistiques, etc.).

Le dossier informatisé des candidats et des étudiants a été révisé en très grande partie.

L'acquisition d'équipement périphérique et la création du service de traitement de données ont permis de rendre le Bureau du registraire et ses opérations plus autonomes et plus efficaces.

Il reste que la pénurie de ressources humaines spécialisées en analyse et en programmation informatique n'a pas permis de réaliser tous les projets figurant aux plans annuels de travail conjoint du Bureau du registraire et du service de l'informatique.

Orientations et objectifs 1982-1985

Durant la période couverte par le plan triennal en cours d'élaboration, le Bureau du registraire entend poursuivre deux séries d'objectifs et d'actions.

- Poursuivre les actions visant à améliorer, à l'aide de technologies de pointe, les services que le Bureau du registraire doit rendre aux étudiants et à la communauté universitaire ainsi que la production des données nécessaires aux instances de programmation dans l'exercice de leurs mandats, par le biais d'un plan de travail conjoint du Bureau du registraire et du Service de l'informatique.
- Provoquer l'émergence et contribuer à la réalisation d'un plan institutionnel de

que. Ainsi, la révision du module de statistiques concernant les étudiants et les candidats est reportée à la période 1982-1985.

La révision des règlements pédagogiques, à laquelle le Bureau du registraire participe annuellement, l'analyse constante des procédures existantes, la révision du calendrier universitaire pilotée par le Bureau du registraire, etc., constituent quelques-unes des améliorations apportées durant cette période aux processus pédagogique et administratif de l'Université, dans la réalisation desquelles le Bureau du registraire a joué un rôle important, quelquefois un rôle majeur.

promotion des programmes d'études et de recrutement d'étudiants en concertation avec les services et les instances de programmation et dans le respect des juridictions afin de concrétiser l'orientation 2 du plan triennal. Un ensemble de mesures sera proposé par le Bureau du registraire à la direction de l'UQAM à cet égard.

Enfin, il est souhaité que le Bureau du registraire donne suite à l'objectif suivant:

- Contribuer à la diffusion de l'information sur les possibilités et les modalités d'échanges d'étudiants en vertu d'ententes entre établissements (ententes impliquant l'UQAM, l'UQ, la CREPUQ, d'une part, et des universités étrangères).

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Présentation

1. Les Services communautaires regroupent un ensemble de services voués à satisfaire certains besoins des communautés étudiante, universitaire et environnante. Cette nouvelle entité administrative résulte de la fusion encore récente des «Services aux étudiants» et du «Service de l'éducation permanente».
2. Etant donné la nature des services qu'ils offrent aux communautés cibles, les actions, buts et objectifs auxquels ils souscriront au cours du plan triennal ne seront pas tellement influencés par l'ajout d'un nouvel axe de développement dans le domaine des sciences appliquées. En fait, ce sont les besoins découlant de l'arrivée, du séjour et de l'éventuel départ d'étudiants de l'Université qui alimentent principalement notre réflexion en matière de planification et ce, indépendamment de la nature des activités d'enseignement ou de recherche auxquelles s'adonnent étudiants et professeurs.
3. Nous sommes par ailleurs conscients que l'ajout d'un axe de développement suscitera des besoins nouveaux de la part des groupes que nous desservons, conformément aux dispositions de la politique institutionnelle de services à la collectivité. Toutefois là encore, ce sont les besoins spécifiques des groupes

qui détermineront les actions à entreprendre et, d'autre part, l'importance des ressources universitaires disponibles qui délimiteront la portée de nos interventions dans ce domaine.

4. Cela dit, la période du plan triennal devrait permettre à l'ensemble des services communautaires de consolider leurs opérations et d'ajuster leur orientation générale aux exigences de la réalité actuelle. Les services dont il est ici question ont déjà parcouru un long cheminement depuis les cinq (5) dernières années en matière d'innovation et de développement dans leur secteur. Ils se démarquent de services similaires dans d'autres universités par le fait qu'ils visent à assurer le strict minimum des services requis pour répondre aux besoins réels des clientèles qu'ils desservent. Cela tient tant aux ressources limitées dont dispose l'Université qu'à la volonté de ne pas faire double emploi avec ce qui peut exister à l'extérieur afin de satisfaire les mêmes besoins.

En résumé, nous n'envisageons pas de transformations significatives tant au plan des objectifs que des modalités d'intervention. Nous tenterons plutôt de consolider les nombreuses actions entreprises depuis cinq (5) ans et ce, au moyen d'un exercice de planification annuelle encore plus rigoureux.

Buts et objectifs 1982-1985

Secteur de l'aide financière

- Développer de nouveaux moyens d'intervention, en matière d'aide financière, afin de s'assurer du maintien à l'UQAM d'un service complet et permanent au profit des étudiants.

Secteur de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle

- Faire place à un plus grand nombre d'activités d'accueil à l'établissement au profit des clientèles admises sur la base de la règle de l'âge et de l'expérience pertinente.
- Collaborer, avec le registrariat, à la réalisation d'activités spécifiques (individuelles ou collectives) susceptibles de répondre aux besoins des clientèles adultes.
- Etablir clairement le partage des responsabilités en cette matière.

Secteur de l'information communautaire

- Susciter une réflexion, au niveau de la direction des Services communautaires et de la direction du Service de l'information et des relations publiques, au sujet des opérations qu'il y aurait lieu de regrouper afin d'améliorer la qualité de nos interventions en matière d'information communautaire.
- préciser la notion d'information communautaire, à partir des besoins des membres de la communauté universitaire;
- clarifier les mandats respectifs;
- harmoniser, s'il y a lieu, les ressources dont nous disposons;
- réaliser, progressivement, certains projets collectifs en portant une attention particulière à ceux destinés à supporter les activités d'accueil et d'intégration des nouvelles clientèles étudiantes.

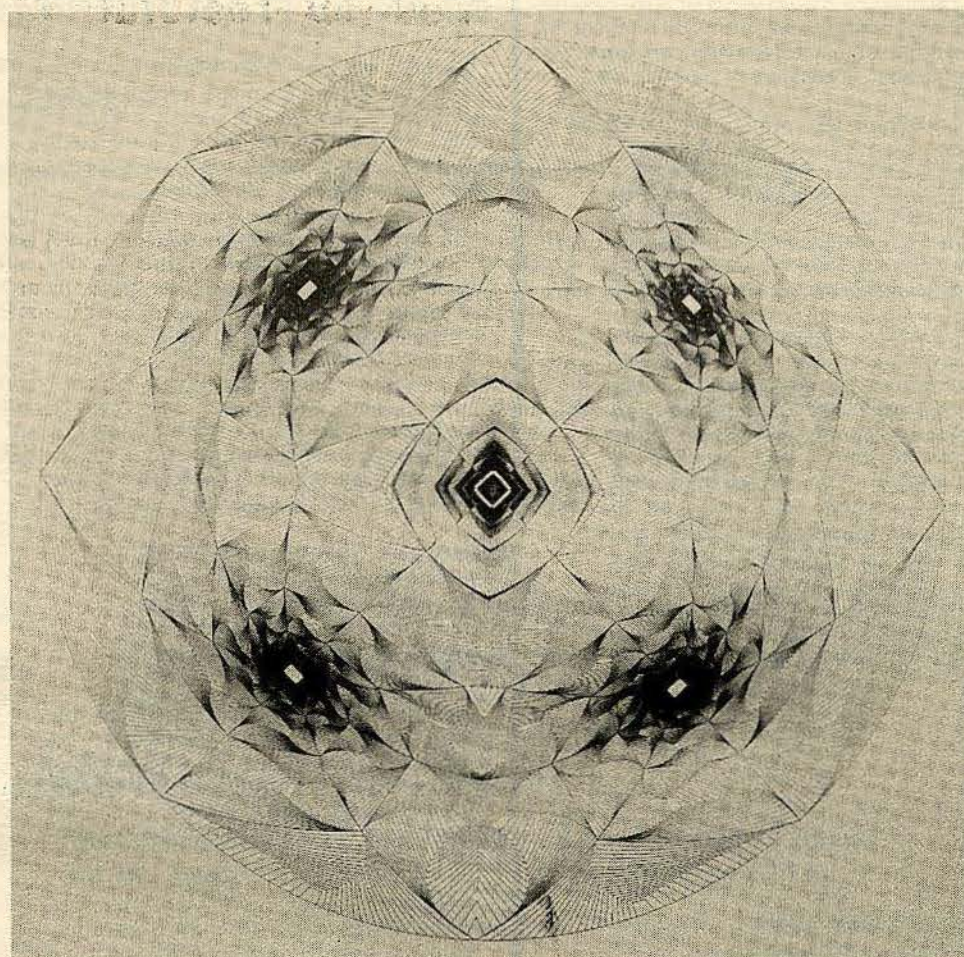
SERVICE DE LA FORMATION EXTERNE ET DES STAGES

Evaluation de la performance 1979-1982

Historique

Le Service de la formation externe et des stages a été créé en 1978, suite à une décision en ce sens du Conseil d'administration. Jusqu'en 1981, il n'avait juridiction, ni sur les stages d'enseignement, ni sur les stages de formation professionnelle. Le paiement des frais de supervision professionnelle était pris en charge par le Service sans qu'un contrôle administratif soit exercé par celui-ci.

Une politique portant sur le partage des responsabilités pédagogiques et administratives entre les programmes et le service fut adoptée le 25 mai 1981 et sa mise en application entreprise à compter de l'automne 1981. Tout le personnel de soutien aux activités de stage fut regroupé au Service au mois d'août 1981 et relocalisé en 1982 pour rendre le Service accessible aux pavillons Aquin et Lafontaine.



Politique pédagogique des stages

À l'automne 1981, la sous-commission du premier cycle forma un comité de travail chargé de proposer une politique pédagogique des stages pour le premier cycle, politique qui fut acceptée par la Commission des études et adoptée par le Conseil d'administration en juin 1982.

Cette politique prévoit notamment les conditions entourant la préparation d'un stage, son insertion dans le cheminement de l'étudiant, son encadrement et son évaluation, des normes concernant la durée et enfin l'établissement par chaque module d'une politique interne de stage à laquelle chaque professeur et étudiant doit se conformer.

Enfin, une politique pédagogique des stages aux études avancées est en voie de préparation et devrait être présentée aux instances concernées dans un avenir rapproché.

Politique de tarification pour la supervision professionnelle

Pour les programmes de formation professionnelle comportant une exigence de supervision particulière, soit psychologie, sexologie et travail social, des mécanismes furent mis en place dès l'automne 1980 pour assurer un contrôle des engagements financiers par le Service. Ces moyens de contrôle ont permis d'en arriver à une vision globale de la situation et à la formulation d'une politique visant à encadrer les décisions à prendre dans ces dossiers. Cette politique fut approuvée par le comité exécutif de l'Université en avril 1982 et mise en application à compter du 1er juin 1982.

Banque de lieux de stage et système d'information de gestion

Au cours de l'année 1981-1982 un système d'information de gestion et une

banque de lieux de stage ont été développés pour répondre aux besoins du Service. Ces systèmes sont en opération depuis l'automne 1982. La banque de lieux de stage contient actuellement plus de 650 organismes différents et chacun des placements est inscrit dans un fichier informatisé qui permettra ultérieurement la réalisation de multiples analyses.

Inscriptions et placements

Le nombre total d'inscriptions en stage est passé de 4881 en 1980-1981 à 5371 en 1982-1983, enregistrant une légère baisse en formation des maîtres et une hausse au niveau des autres clientèles. Le nombre de placements correspondant à ces inscriptions s'établit entre 2600 et 3000 environ.

Objectifs 1982-1985

Le Service de la formation externe et des stages est particulièrement concerné par les orientations 6 et 8, telles que définies dans le présent plan triennal.

Orientation 6

Pour faciliter la réalisation de l'orientation 6 portant sur l'accroissement des liens entre l'Université et les divers organismes et entreprises du milieu, le Service se propose de:

- Réviser, en concertation avec les programmes, la section de la banque de stage utilisée par chaque programme de façon à identifier les secteurs d'activités qui ne seraient pas ou qui ne seraient que partiellement présents et les organismes et entreprises à rejoindre.
- Sensibiliser ces organismes et entreprises par divers moyens aux possibilités de stage que contiennent les programmes de l'UQAM et aux multiples avantages d'accueillir un étudiant.
- Sensibiliser les modules et comités de programmes et les professeurs responsables de stages aux besoins et aux réalités des institutions collaboratrices et aux ententes de placement convenues avec ces institutions.

Le plan triennal 1982-1985

Orientation 8

Dans le but d'augmenter et d'enrichir les échanges entre le personnel du Service, les étudiants et les professeurs concernés par les stages, le Service se propose de:

- Collaborer aux projets des modules et des programmes tels l'élaboration et la révision des programmes, en ce qui concerne les stages, etc.
- Développer des instruments et des mécanismes qui permettent d'effectuer la révision périodique de la banque de stage pour chaque programme.
- Pour améliorer l'information disponible sur le fonctionnement et les opérations du Service et les politiques en application, le Service se propose de:
- Développer les instruments appropriés d'information pour rejoindre les étudiants, les professeurs et les milieux de stage.
- Etablir des mécanismes, pour rejoindre périodiquement les différents intervenants et assurer la mise à jour de l'information.

Les services du vice-rectorat aux communications

BILAN DU PLAN TRIENNAL 1979-1982

Le plan triennal 1979-1982 incluait une partie consacrée aux plans sectoriels des services du vice-rectorat aux communications. L'évaluation des activités réalisées pendant cette période conduit aux observations et conclusions suivantes:

De façon générale, le plan triennal 1979-1982 a sous-évalué et parfois, n'a pas prévu les quatre déterminants majeurs qui ont marqué la dynamique du développement des services du vice-rectorat aux communications, pendant cette période, à savoir:

- Une croissance du nombre d'utilisateurs et des types de services offerts très supérieure à l'augmentation du nombre d'étudiants de l'UQAM.

- Une réorganisation systématique des activités et des structures de la plupart des services du vice-rectorat aux communications, la clarification de leurs rôles et responsabilités à l'UQAM et une relance des trois comités d'utilisateurs.

- Une explosion des nouvelles technologies et de leurs utilisations dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche et de la gestion à l'UQAM.

- L'adoption de politiques d'accès, de politiques d'allocation de ressources, de politiques de développement et de réglementations pour l'ensemble du vice-rectorat et pour chacun de ses services.

De façon plus spécifique, les bilans sectoriels s'établissent comme suit:

Le service des bibliothèques

Le Service des bibliothèques s'était donné comme objectifs d'améliorer les services documentaires, de développer et articuler ses liens avec les autres bibliothèques des universités du Québec. La période 1979-1982 a été marquée par les réalisations suivantes:

- Les bibliothèques de l'UQAM, désertées pendant la première décennie d'existence de l'institution, ont vu leur fréquentation s'accroître considérablement. Ainsi alors qu'on ne dénombrait que quelques dizaines de milliers d'entrées pour le mois de novembre 1979, on en a compté plus de 137,000 en novembre 1982. Le total des entrées sera de plus de 1,300,000 entrées en 1982-1983.
- Les trois dernières années ont permis de développer et d'implanter (en partie) un système intégré de gestion des ressources documentaires (SIGIRD), installé sur un ordinateur dédié de puissance moyenne (VAX 11-780) et auquel chaque usager accède directement grâce à une infrastructure élaborée de matériels et supports de télécommunications. Le système SIGIRD a été adopté de préférence à d'autres systèmes de gestion documentaire, par les bibliothèques du réseau de l'UQ et, récemment, par la Fédération des CEGEP.

Cette période aura aussi été marquée par les réflexions sur les politiques de développement des collections de l'UQAM aboutissant notamment à l'adoption de politiques de consolidation des collections de premier cycle avec l'aide du budget de rattrapage de 1,8 million octroyé par le ministère de l'Éducation en 1980, et aboutissant aux éléments d'un cadre cohérent plus global de choix des collections de l'UQAM supportés par une relative amélioration du budget d'acquisition de l'UQAM et une politique d'accès aux banques de données documentaires.

Enfin, les activités des bibliothèques surtout au cours des deux dernières années ont acquis une visibilité plus grande tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UQAM grâce à la publication d'informations et à l'implication active des bibliothèques de l'UQAM, notamment à l'occasion de divers colloques internationaux, et le développement des collaborations inter-institutionnelles (catalogue collectif et de la CREPUQ, prêts entre bibliothèques, etc.).

Le service de l'informatique

Le Service de l'informatique avait comme buts généraux d'accroître ses supports aux diverses catégories d'utilisateurs et d'en diversifier les modes, de développer la micro-informatique et la décentralisation de certaines activités et équipements.

Après trois années, les points suivants apparaissent comme les plus marquants:

- Les usagers étudiants, professeurs, gestionnaires, employés sont passés d'un millier, fin 1979, à environ 5500 usagers-sessions à l'automne 1982 et se sont diversifiés dans des domaines nouveaux d'utilisation de l'informatique, tels que le design, la géographie, la littérature, etc.
- La configuration informatique UQAM et réseau s'est fondamentalement modifiée par l'achat d'un ordinateur AMDAHL V-5, de deux VAX 750 et d'équipements spécialisés décentralisés (télématique, design, etc.), ainsi que par l'obtention d'une autonomie relative et d'une équité budgétaire pour le centre des services collectifs de Montréal; en dépit de ces efforts majeurs, la croissance des besoins rend toujours aussi aigu le problème des ressources informatiques disponibles.
- Les politiques d'allocation de ressources aux usagers ont été adoptées et se sont doublées de politiques d'accès physique décentralisé aux ressources informatiques centrales et à des ressources spécialisées locales.
- L'assistance technique, la formation des usagers, la documentation, le développement de la banque de logiciels, etc., ont fait l'objet d'efforts particuliers.
- Les principaux systèmes de gestion ont été développés en mode dialogué, de façon semi-intégrée, en expérimentant l'implantation progressive de l'exploitation décentralisée des systèmes de gestion (ex.: Registrariat, Service des finances, etc.).

Le service de l'audio-visuel

L'installation sur le nouveau campus, du Service de l'audio-visuel en un lieu géographiquement concentré et adéquatement équipé a permis à ce service de développer de nouvelles activités correspondant aux besoins de l'enseignement et de la recherche, principalement.

En particulier:

- L'ouverture des nouveaux studios vidéo, les services de la régie centrale de distribution, l'implantation de la salle vidéo, le réseau RF, et la création de vingt salles spécialisées en autoproduction et visionnement ont, de façon marquante, amélioré la qualité et la quantité des services offerts.
- Les productions audio-visuelles ont repris leur essor, notamment, avec la signature de certains protocoles, tels que la série des films Dansereau avec le MEQ, les productions pédagogiques avec la DGME et le protocole Teluq - UQAM de productions médiatisées.
- La signature du contrat UQAM-TELUQ (Cable-spec, Intervision et Cable-vision) mettant à la disposition de l'UQAM, une partie du canal 24, génère de plus, depuis un an, des initiatives tant dans le domaine de l'information que de la formation.

Le service de l'information et des relations publiques

Suite à différentes réformes, le Service de l'information et des relations publiques a développé, au cours des deux dernières années surtout, son rôle d'agence au service de la communauté universitaire:

- Une section des congrès, colloques, conférences a été créée.
- La création de la section des publications, l'adoption d'une politique de reconnaissance des revues et la mise sur pied d'un comité des publications ont abouti à une relance de la fonction d'éditeur «léger» du Service.
- Diverses publications institutionnelles d'information ont été conçues et produites (fact book, répertoire des productions, etc.).
- Le développement de l'unité relations de presse et d'un cadre général de promotion des activités et programmes de l'UQAM.

Le service des télécommunications

Le Service des télécommunications a consacré ses efforts à l'implantation du nouveau système téléphonique SL-1, au développement du système de gestion informatisé de la téléphonie et à des recherches et expérimentations en matière de bureautique.

Galerie Uqam

Le déménagement de la Galerie UQAM dans des locaux plus vastes et mieux localisés, l'adoption d'une politique de programmation et de choix des expositions, l'organisation de certaines expositions prestigieuses telles les expositions Delvaux, Olivetti, Gadbois, etc., ont développé la visibilité de la Galerie et permis ainsi d'attirer environ 40 000 visiteurs en 1982. L'adoption d'une politique et le développement de la collection d'art de l'UQAM sont le deuxième volet marquant des trois dernières années.

En conclusion, les services du vice-rectorat aux communications ont réalisé des progrès notables à quatre titres: amélioration des supports techniques, développement de la fonction «conseil», accroissement du volet «production» et expansion de la dimension recherche et développement dans le domaine des nouvelles technologies. Ils ont de plus poursuivi une politique active de recherche de fonds externes pour financer leurs activités.

C'est dans la suite logique de ces observations et lignes directrices que le vice-rectorat aux communications et ses services proposent les buts, objectifs et activités générales qui suivent afin de réaliser au cours des prochaines années les choix institutionnels formulés lors de la première phase du plan triennal 1982-1985 et de supporter la réalisation des objectifs, projets et activités d'enseignement et de recherche qui apparaissent aux chapitres I et II.

PLAN TRIENNAL 1982-1985: ORIENTATIONS GENERALES

Le texte ci-dessous reprend de façon synthétique, les buts, objectifs et activités de chacun des services apparaissant au document transmis par le vice-rectorat aux communications au Bureau de la recherche institutionnelle le 1er mars dernier.

De façon générale, le contexte dans lequel les activités du vice-rectorat aux communications sont planifiées pour les trois prochaines années peut se qualifier ainsi:

- Continuité par rapport aux orientations des trois dernières années;
- Croissance accélérée des besoins s'adressant aux différents services découlant de l'évolution technologique en général et de l'implantation du 7e axe en

sciences appliquées; ceci, dans un contexte de ressources stables, sinon décroissantes;

- Recherche - développement nécessaire sur les nouvelles technologies et leurs impacts sur les différentes fonctions de l'Université;
- Respect des orientations et axes définis dans la phase précédente du plan triennal tout en indiquant déjà qu'il est très difficile, compte tenu des ressources disponibles actuellement dans les services, de répondre à la fois aux orientations, à la consolidation des six axes existants, et au septième axe, tels que planifiés;

Les objectifs généraux du vice-rectorat aux communications pour les prochaines années sont les suivants:

Accroissement de la qualité, de l'efficacité, de la disponibilité et de l'accessibilité des services offerts aux différentes activités existantes et notamment aux six (6) axes de programmation

Les principaux efforts du prochain plan triennal porteront sur le rattrapage que les services devront faire pour mieux desservir les programmes existants; rattrapage dû au développement accéléré des clientèles dans des secteurs technologiques sans que les ressources des services aient pu s'ajuster, et rattrapage dû au retard accumulé, notamment au niveau du fond documentaire et des budgets d'acquisition des bibliothèques de l'UQAM.

Le prochain plan triennal sera aussi l'occasion, à nouveau, de réévaluer les besoins et les activités offertes par les différents services du vice-rectorat aux communications afin d'en améliorer la pertinence, la qualité, l'efficacité, la disponibilité, l'accessibilité dans la mesure des ressources disponibles.

La planification de la phase II du nouveau campus contribuera aussi, probablement, à cette amélioration et permettra certaines modifications organisationnelle et-ou géographiques. Des efforts seront faits pour améliorer d'ici là les services dans les pavillons.

Enfin, un effort d'information et le développement d'activités d'initiation et de formation des usagers, de la part de tous les services devraient permettre une meilleure utilisation des services existants, ainsi qu'une meilleure compréhension des services plus technologiques.

Utilisation des nouvelles technologies des communications dans le cadre du support à l'enseignement, à la recherche, à la création, aux services à la collectivité et à la gestion

Le développement des nouvelles technologies des communications et leur impact sur les différentes sphères d'activités de l'Université devraient conduire le vice-rectorat aux communications à élaborer un plan d'informatisation intégré de l'Université au cours du plan triennal en tenant compte de l'ensemble des possibilités que ces technologies offrent et des transformations qu'elles nécessiteront.

Plus spécifiquement, l'informatisation, au sens large, concerne toute la communauté, c'est-à-dire, toutes les catégories de personnes et tous les secteurs académiques et administratifs:

Pour les chercheurs et les étudiants du 2e et 3e cycle, il faudra assurer le développement des logiciels, l'assistance spécialisée pour le traitement des données dans leur domaine, l'acquisition d'équipements spécialisés, un accès croissant aux banques d'informations documentaires, des possibilités réelles d'utilisation de la bureautique, etc.

L'enseignement pour sa part devrait voir apparaître des domaines inédits d'application des technologies nouvelles, et ce dans les différentes disciplines et champs d'études offerts par l'Université (sociologie, sciences de la gestion, graphisme, arts plastiques, communications, musique, géographie, littérature, linguistique, etc.). Cet élargissement rapide à des domaines jusqu'ici peu touchés par le développement technologique, ainsi que le développement prévisible de l'enseignement assisté par ordinateur et de la médiatisation de l'enseignement devraient requérir des services des communications un effort autant au niveau de l'implication-conseil au développement de ces nouveaux domaines que de fourniture de nouveaux services (logiciels - spécialistes - équipements...) ainsi que de programmes d'initiation aux nouvelles technologies selon les usagers concernés.

Les services administratifs devraient eux aussi être, de façon majeure, concernés par l'utilisation des nouvelles technologies dans les prochaines années autant au niveau de l'informatisation des activités et la mise au point de systèmes de gestion que par l'utilisation de la bureautique par les cadres et les employés. Cette dernière technologie n'est évidemment pas sans intérêt pour l'ensemble des professeurs.

Les services du vice-rectorat aux communications seront concernés directement par l'utilisation des nouvelles technologies dans les prochaines années autant au niveau de l'informatisation des activités et la mise au point de systèmes de gestion que par l'utilisation de la bureautique par les cadres et les employés. Cette dernière technologie n'est évidemment pas sans intérêt pour l'ensemble des professeurs.

Les services du vice-rectorat aux communications seront concernés directement par l'informatisation de leurs activités, notamment par la fin du développement de SIGIRD, l'informatisation du processus d'édition au service des publications, l'extension du réseau de données à tous les pavillons, l'addition d'un service de médiatique et télématique (jonctions de l'informatique, des télécommunications et de l'audio-visuel).

Enfin, de façon plus spécifique, dans un domaine qui rejoint la plupart des secteurs de l'UQAM, l'insertion de l'informa-

tique, comme support à l'apprentissage et objet d'apprentissage aux niveaux primaire et secondaire, aura un impact majeur sur les programmes, les méthodes pédagogiques, le perfectionnement des maîtres actuels et futurs, l'initiation générale à l'informatique des professeurs qui enseignent dans ces programmes. En conséquence, l'expertise qu'a développée le Service de l'informatique pour répondre à ce besoin devra croître au rythme de l'implication de l'UQAM dans ce domaine. De façon générale, il faudra envisager le perfectionnement et le recyclage du personnel des services impliqués aux nouvelles applications.

Développement de l'aide à la recherche et la création ainsi que des supports aux programmes de deuxième et troisième cycles

Cet objectif a un effet majeur sur le développement des services du vice-rectorat aux communications. En effet, depuis la création de l'UQAM, les services de support direct à l'enseignement et à la recherche ont visé la satisfaction des besoins des études de premier cycle, alors en plein développement. Compte tenu de la volonté institutionnelle de promouvoir le développement de la recherche, de la création et des études avancées, un certain réalignment s'impose qui, dans le cadre des ressources disponibles, ne peut être fait sans une certaine réaffectation de celles-ci. Il faudra donc:

- Développer des politiques favorisant la recherche et les études avancées.

- Se doter de bibliothèques d'études avancées et de recherche en choisissant certains axes prioritaires, à l'UQAM. En effet, les bibliothèques de l'UQAM sont, à certaines exceptions près, des bibliothèques moyennes de premier cycle. L'addition de l'orientation «études avancées et recherche» requiert un effort budgétaire majeur au niveau des dépenses récurrentes, des ententes difficiles avec les autres bibliothèques de la région montréalaise, des abonnements plus nombreux aux différentes banques de données, un service de référence plus développé, etc.

- Former et engager des personnels spécialisés, dans les différents champs de recherche et d'études avancées aux fins d'offrir l'assistance technique requise; et se doter des matériels, équipements, logiciels, etc. requis pour supporter adéquatement cette orientation.

- Assurer le développement des publications, des activités de type colloques scientifiques, et des séminaires-projets de maîtrise in vitro dans les services, afin de faciliter la diffusion des connaissances et des résultats de recherche.

Le plan triennal 1982-1985

Développement de la collaboration et de la coopération interinstitutionnelles

Les collaborations peuvent se situer à deux niveaux distincts et complémentaires:

- A un niveau plus général de type «relations publiques» en suscitant, initiant, ou supportant la rencontre de personnes et/ou de groupes susceptibles d'entraîner des projets de coopération entre les institutions intéressantes pour l'UQAM (ex: promotion auprès des consuls et ambassades, des organismes de colloques, des ministères à vocation d'affaires intergouvernementales ou d'affaires étrangères, des instances de rencontres interuniversitaires, etc). Ceci, sous la forme d'envois d'informations, d'invitations, d'activités conjointes, de rencontres, etc.
- A un niveau plus spécifique, dans le cadre de certaines des fonctions des communications, il semble clair que dans un contexte de ressources rares, les modes de collaboration avec les autres institutions d'enseignement et de recherche, notamment de la région montréalaise, devraient se développer.

Ces modes de collaboration renforcés pourraient prendre différentes formes:

- Accès commun aux ressources documentaires pour les chercheurs et étudiants de 2e et 3e cycles, dans toutes les bibliothèques et accroissement du prêts entre bibliothèques.
- Politiques de développement de collections complémentaires.
- Extension de SIGIRD à d'autres types de bibliothèques et accès commun aux banques d'informations documentaires.
- Coopération entre centres de calcul; par exemple, au niveau du futur centre de recherche en informatique ou l'utilisation du réseau de données interuniversitaires.
- Coopération UQAM-industrie atteignant le double objectif de promouvoir la compétence des personnels de l'UQAM, ainsi que d'être avantageux pour l'UQAM, à l'exemple du contrat UQAM-AMDAHL qui vient d'être récemment signé.
- Accès mutuels interuniversitaires aux studios et équipements audio-visuels et partage collectif de canaux de télévision.
- Protocole-UQAM-Galerie-Université de Montréal en muséologie.
- Effort soutenu pour assurer la présence de l'UQAM auprès des ministères des communications fédéral et provincial, du Secrétariat à la science et à la technologie et du ministère québécois de la Science et de la technologie auprès des organismes, et des différents programmes susceptibles d'aider le développement technologique, autant au niveau de la recherche fondamentale ou appliquée que des équipements.

Pour ce qui a trait à la mise en marché des productions de l'UQAM, particulièrement dans le secteur des communications, la période du plan triennal devrait être l'occasion d'efforts soutenus de promotion de celles-ci. En effet, les gains en notoriété, en échanges de services, et en sources de revenus externes seront inévitablement liés à l'accentuation des efforts faits en ce sens.

Aide, participation active et support des nouveaux programmes, particulièrement dans le cadre du 7e axe

Le choix du 7e axe de développement qui repose d'une part sur la création de nouveaux programmes en sciences appliquées dans les domaines de l'informatique, des sciences de l'environnement et de la technologie, et d'autre part sur l'ajustement des six secteurs actuels au virage technologique, a un impact majeur sur l'ensemble des services du vice-rectorat aux communications.

Dans ces domaines, les limites entre le champ d'études enseignées ou faisant l'objet de recherche sont beaucoup plus floues et plus interreliées avec les expertises et l'aide acquise des services de support que dans d'autres secteurs existants. De plus, l'expertise, la documentation, les équipements se développent à peu près en même temps que les objets d'études et d'enseignement.

Il est donc prévisible, et c'est déjà le cas, que le support au développement du 7e axe soit un des objectifs majeurs des services du vice-rectorat aux communications, en raison de l'impact majeur que ce choix a sur eux, autant au niveau des orientations, que de l'ajustement très difficile des ressources.

De façon générale cet objectif d'aide et de participation active au développement du 7e axe se situe à cinq niveaux:

- Participation et aide au développement de la programmation et de la recherche dans ce domaine; en particulier aide aux collaborations interinstitutionnelles.
- Développement des expertises tant pour la recherche que pour l'enseignement dans les domaines couverts afin d'assurer l'assistance technique requise et de contribuer au développement des applications de l'informatique dans les programmes et secteurs nouveaux mentionnés au niveau du 1er cycle, des études avancées, de la recherche et des services à la collectivité.
- Support technique au niveau de l'acquisition et de l'utilisation des équipements et de leur entretien (documentation, formation des usagers, etc).
- Organisation des sessions d'initiation et de formation non créditée pour les employés de l'UQAM et des groupes particuliers externes dans les domaines couverts par le 7e axe en concertation, le cas échéant, avec le décanat du premier cycle.
- Recherche et développement des logiciels dans ces nouveaux domaines.

La grille ci-contre souligne, à titre indicatif, les impacts sur les services du vice-rectorat aux communications des nouveaux programmes mentionnés comme priorités institutionnelles, sectorielles ou multisectorielles aux chapitre I et II du présent document.

Une mobilisation considérable des ressources du vice-rectorat aux communications est donc requise, dans le cadre du plan triennal, pour la réalisation des orientations retenues, pour le maintien, l'adaptation et le développement des programmations des axes traditionnels de l'UQAM et, d'une façon particulière, pour

Informa- Audio- Biblio- Télécom- Galerie
tique visuel thèques municat. UQAM

I. SECTEUR DES ARTS				
Certificat en enseignement des arts		X	X	X
Certificat en techniques muséales			X	X
Certificat en photo d'expression		X	X	X
Certificat en éducation musicale		X	X	
Baccalauréat danse et arts dram. (modification)		X	X	
Maîtrise en design	X		X	X
Maîtrise en arts de la scène		X	X	
Programmes courts en design par ordinateur et intervention musicale en réadaptation	X		X	
Option muséologie de la maîtrise en arts			X	X
II. SECTEUR FORMATION DES MAÎTRES				
Certificat en technologie	X	X	X	
Certificat en applications pédagog. de l'ordinateur	X		X	
Certificat en enseignement de la bureautique	X		X	
Certificat pour formateurs en industrie			X	
Certificat en économie familiale			X	
Certificat en sports			X	
Certificat en éducation par l'art		X	X	
Certificat sur les jeunes et les problèmes en environnement			X	
Certificat en intervention communautaire			X	
Certificat en formation d'intervenants non enseignants en milieu scolaire			X	
Certificat en intervention familiale			X	
Certificat en enseignement des sciences humaines			X	
Doctorat en éducation	X	X	X	
Maîtrise en enseignement au primaire	X	X	X	
Maîtrise en kinanthropologie*	X	X	X	
CIRADE	X		X	
III. SECTEUR DES LETTRES				
Certificat en télématique	X	X	X	X
Baccalauréat individualisé			X	
Certificat en alphabétisation			X	
Certificat en langue et cultures québécoises			X	
Certificat en langues amérindiennes		X	X	
Certificat en créativité			X	
Certificat en littérature de jeunesse			X	
Certificat en textologie	X		X	
Certificat en littérature populaire			X	
Certificat en édition	X		X	
Baccalauréat en communications (modification)	X	X	X	
Baccalauréat en linguistique (modification)	X		X	
Doctorat en communications	X	X	X	
Doctorat en linguistique	X		X	
Laboratoire en télématique	X	X	X	X

* Relève de l'axe des sciences selon le classement des programmes d'études aux deuxième et troisième cycles.

Le plan triennal 1982-1985

	Informa- tique	Audio- visuel	Biblio- thèques	Télécom- municat.	Galerie UQAM
IV. SECTEUR DES SCIENCES					
Certificat en énergie	X		X		
Certificat en instrumentation	X		X		
Certificat en robotique	X		X		
Certificat en sciences et techniques de l'eau			X		
Certificat en télécommunications	X		X	X	
Certificat en électro-chimie			X		
Certificat en analyse chimique			X		
Certificat en géologie appliquée			X		
Certificat en géographie physique	X		X		
Certificat en sciences physiques			X		
Certificat en sécurité au travail		X	X	X	
Doctorat en sciences de l'environnement	X		X		
Doctorat en ressources minérales	X		X	X	
Doctorat en mathématiques	X		X		
Certificat en météorologie	X		X		
CERSE	X		X		
Certificat en informatique appliquée à l'enseignement	X		X		
Laboratoire en informatique	X		X		
V. SECTEUR DES SCIENCES DE LA GESTION					
Certificat en gestion des opérations	X	X	X	X	
Certificat en gestion de services			X		
Baccalauréat en comptabilité de management					
Certificat en aménagement	X		X		
Certificat en ergonomie	X	X	X		
Certificat en tourisme			X		
Baccalauréat en administration (modification)	X		X		
Maîtrise en analyse et gestion urbaines	X		X		
Maîtrise en sciences comptables			X		
Maîtrise en sciences de la gestion	X		X		
CGG	X		X		
LARSI	X		X		
LABREV	X		X		
VI. SECTEUR DES SCIENCES HUMAINES					
Certificat en sciences, technologies et société	X	X	X		
Certificat en travail et société			X		
Certificat en écologie et société			X		
Certificat en archivistique			X		
Certificat en économie politique			X		
Certificat en méthodes cartographiques	X	X	X		
Certificat en géographie quantitative	X		X		
Certificat en télédétection	X		X	X	
Certificat en sciences sociales	X		X		
Certificat en droit social et du travail			X		
Doctorat en philosophie			X		
Doctorat en sciences religieuses			X		
Maîtrise en sciences juridiques			X		
Programmes en études européennes			X		
GIERF			X		
LAREHS			X		
VII. AXE EN SCIENCES APPLIQUEES					
Doctorat en sciences de l'environnement	X		X		
Doctorat en ressources minérales	X		X		
Maîtrise en informatique de gestion	X		X		
Maîtrise en sciences techniques	X	X	X		
Certificat en sciences appliquées	X		X		
Maîtrise en systèmes	X		X		

l'implantation du nouvel axe des sciences appliquées. Il est cependant évident dès maintenant que les seules ressources actuellement disponibles à la bibliothèque, à l'informatique, à l'audio-visuel, aux télécommunications, au Service des relations publiques et des publications, à la Galerie pourront difficilement permettre un support proportionné aux besoins croissants auxquels ils devront répondre. Et c'est là une contrainte majeure qu'il faudra progressivement lever pour que l'ensemble de la communauté universitaire retire les bénéfices des technologies nouvelles.

Les services du vice-rectorat à l'administration et aux finances

Introduction

En regard de l'ensemble des orientations et des axes contenus dans le plan triennal, le vice-rectorat à l'administration et aux finances veut présenter les objectifs qu'il entend poursuivre au cours des prochaines années.

Etant donné la mission particulière des principales fonctions qu'il regroupe, l'on comprendra que les préoccupations majeures de ce secteur soient d'ordre matériel et organisationnel.

Le support matériel

Depuis déjà un (1) an, le vice-rectorat à l'administration et aux finances et la direction des S.I.E. ont mis au point un certain nombre d'études visant à obtenir du ministère de l'Éducation l'autorisation d'acquiescer l'équivalent de 22,000m² nets d'espaces en propriété. Jusqu'à tout récemment encore, ces études ont servi de base de discussions à des rencontres entre des représentants du Ministère, de l'Université du Québec et de l'UQAM.

Il est bien évident que les dossiers de ce projet devront continuer de se préciser et de s'ajuster à nos besoins. La concentration des espaces et par conséquent des activités de l'Université autour d'une même zone ne peut qu'être avantageuse pour toute la communauté. Cet objectif sera poursuivi avec attention au cours des prochaines années et il faudra bien sûr tenir compte des orientations de l'Université lorsque viendra le moment d'effectuer la programmation des espaces et des réaménagements. Avec l'obtention de la deuxième phase de construction, il deviendra important pour le vice-rectorat à l'administration et aux finances de développer un schéma général d'aménagement des espaces de l'UQAM, autrement dit, un plan directeur corrigé tenant compte des espaces en propriété, des locations actuelles et des futures locations.

Un certain nombre d'autres services relevant du vice-rectorat à l'administration et aux finances devront contribuer de façon substantielle au financement de l'institution. Les entreprises auxiliaires relevant de la Direction des approvisionnements (polycopie, imprimerie, magasin, services alimentaires, stationnements) doivent faire en sorte qu'elles ne soient pas

déficitaires mais en plus compte tenu de la situation financière difficile que nous continuerons de connaître, ces entreprises devront multiplier leurs efforts pour affermir leur rentabilité.

Le support organisationnel

Certains buts et objectifs attribuables au Service du personnel et aux Services financiers peuvent être déterminants dans la réalisation du plan triennal. Ils concernent en particulier l'analyse et la planification des besoins en ressources humaines et financières. En plus de continuer à assumer ses fonctions traditionnelles, le Service du personnel a développé depuis un certain nombre d'années une expertise intéressante dans le domaine des études de réorganisation et de planification des ressources humaines. En regard du plan triennal et des virages qu'il annonce, il est facile de comprendre que certaines orientations peuvent affecter le partage et le contenu des tâches du personnel de soutien. Dans le domaine des technologies de pointe, la plupart des emplois de type professionnel ou technique seront affectés ou le sont déjà. Dans le domaine de la bureautique, tous les emplois du personnel de bureau sont déjà touchés ou sur le point de l'être. Dans ce dernier cas, le Service du personnel devra jouer son rôle d'agent de changement en supportant la formation des employés touchés. Déjà certains groupes de travail sont à l'œuvre et des sessions de formation ont lieu sur l'application de la bureautique dans les méthodes de travail. A moyen terme, la stabilité du personnel en place, alliée à la conjoncture du marché du travail amèneront un vieillissement du personnel et des compétences. Dans ce contexte et compte tenu des besoins qui seront générés par les orientations et les axes disciplinaires, le Service du personnel devra accorder priorité à ces deux objectifs: La formation immédiate et continue du personnel, l'attribution de ressources nouvelles, s'il en est ou le réaménagement des ressources disponibles en fonction des orientations institutionnelles.

Les Services financiers et le vice-rectorat à l'administration et aux finances devront aussi continuer à développer les fonctions d'analyse et de planification budgétaire sur lesquelles ils se sont concentrés depuis quelques années et cela pour un certain nombre de motifs.

Le plan triennal 1982-1985

1. Le contexte financier de l'Université et les engagements contractés à réaliser un plan d'équilibre budgétaire nous obligent à suivre avec attention le cheminement de nos revenus et dépenses en vue de réaliser cet équilibre.

2. Les choix qui seront fixés en regard des orientations du plan triennal devront être évalués à la lumière de notre capacité financière et de la volonté institutionnelle d'orienter toute nouvelle ressource vers les «virages» ou, en l'absence de ressources nouvelles, d'abolir certaines activités pour en favoriser d'autres. La préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement devra donc continuer de se faire à la lumière de l'examen des priorités.

Plus précisément encore, les divers groupes de travail qui voient à la préparation du budget devront se doter d'instruments d'analyse assez sophistiqués. Déjà nous avons fait adopter une méthode administrative ayant pour but d'établir un processus rationnel de préparation d'un programme triennal des investissements et une méthodologie d'élaboration du budget annuel. Ainsi il sera plus facile de déterminer la part des enveloppes budgétaires d'investissement accordées à la conservation des biens et équipements puis au développement.

Nous continuerons à étudier attentivement les revenus et dépenses par étudiant en fonction des divers secteurs disciplinaires existant à l'Université ou ceux qui seraient susceptibles de se développer. Ces analyses devraient faciliter la détermination des choix de développement qui se présenteront au cours des prochaines années.

Telles sont les principales préoccupations du vice-rectorat à l'administration et aux finances en regard du plan triennal de développement.

Archives et recherche institutionnelle

Le service des archives

Le mandat du Service des archives est de rassembler, protéger, traiter et communiquer l'ensemble des documents produits ou acquis par l'UQAM. Ses opérations suivent de près les différentes étapes de vie d'un document, de sa création à son élimination ou sa conservation permanente.

Bilan

Au cours des trois dernières années, le Service s'est acquitté de son mandat et a progressé dans son organisation sur plusieurs aspects. C'est ainsi que pour les documents actifs, le Service a rodé son système de repérage par ordinateur des procès verbaux des instances, a collaboré à l'implantation d'un système de classement uniforme dans plusieurs unités où cela n'avait pas été fait et a accru son utilisation de la micro-reproduction. Pour ce qui est des documents semi-actifs, ceux qui ne sont utilisés qu'occasionnellement, le Service a développé son programme de conservation des documents en dépôts de préarchivage. Ce programme en plus d'assurer une meilleure protection des documents, constitue une solution économique aux problèmes d'espace et de rangement. Enfin, les pratiques d'activité administrative ont été affinées. C'est environ 15% de la documentation administrative qui acquiert alors le statut d'archives historiques de l'UQAM. En ce qui concerne le domaine de l'acquisition, de la conservation, du traitement et de la diffusion des fonds et de collections d'archives historiques, le Service a acquis une expérience intéressante, s'est créé des liens solides avec les divers milieux archivistiques du Québec et du Canada et commence à jouir d'une réputation enviable auprès des chercheurs. Cette qualité de ses activités a d'ailleurs été reconnue par les organismes subventionnaires de recherche.

Plan triennal

Tout en désirant consolider et développer sa fonction administrative, le Service désire s'orienter davantage vers des fonctions de recherche. Le développement de sa fonction recherche requerra tout d'abord la collaboration des unités administratives et académiques afin que le Service acquière et traite les documents semi-actifs et inactifs qu'elles conservent. Cette masse de documents permettra de mieux reconstituer toutes les facettes de l'histoire de l'UQAM.

Le développement du secteur des archives historiques non institutionnelles répond aux orientations de l'UQAM quant au développement des études des deuxième et troisième cycles, de la recherche et est conforme à la politique des services à la collectivité en ce sens qu'il permet d'assurer un archivage des documents d'organismes tels l'ACFAS, les Cercles des Jeunes Naturalistes, la Ligue des droits et libertés, etc. qui ne pourraient s'offrir eux-mêmes de tels services. Un tel développement permettrait à l'UQAM de jouer un rôle plus important dans la conservation du patrimoine québécois et canadien tout en fournissant à ses chercheurs une documentation riche et inédite. Les domaines que le Service des archives entend couvrir au cours du plan triennal sont particulièrement significatifs pour les chercheurs des différents départements qui abordent l'étude du monde du travail.

Bureau de la recherche institutionnelle

Le Bureau de la recherche institutionnelle a été formé en 1978 et ses responsabilités principales sont l'accumulation, la systématisation et l'analyse des informations sur l'Université et son environnement, et le support au processus de planification, de développement et de prise de décisions à court et moyen termes.

Compte tenu de la nature de ses activités, les buts et objectifs que le Bureau de la recherche institutionnelle se fixe dans le cadre des orientations de l'Université, réfèrent le plus souvent à des buts et objectifs institutionnels qui doivent être assumés par d'autres services. En ce sens, ils doivent être lus en conjonction avec ceux-ci pour prendre leur portée.

C'est autour des divers niveaux de support que seront décrits les objectifs du BRI pour le présent plan triennal.

Planification et développement

La planification universitaire devient un instrument utile dans la mesure où elle permet un retour périodique sur les objectifs que se sont assignés les unités académiques et administratives. Le BRI se propose d'ici à 1985 de faire une évaluation annuelle du plan triennal. Il compte en même temps continuer à contribuer à la préparation des dossiers relatifs aux grandes politiques d'enseignement et de recherches universitaires et à apporter un support méthodologique aux projets de développement particulièrement à ceux relatifs à la mise en place du septième axe et au développement des études avancées.

Systématisation des informations

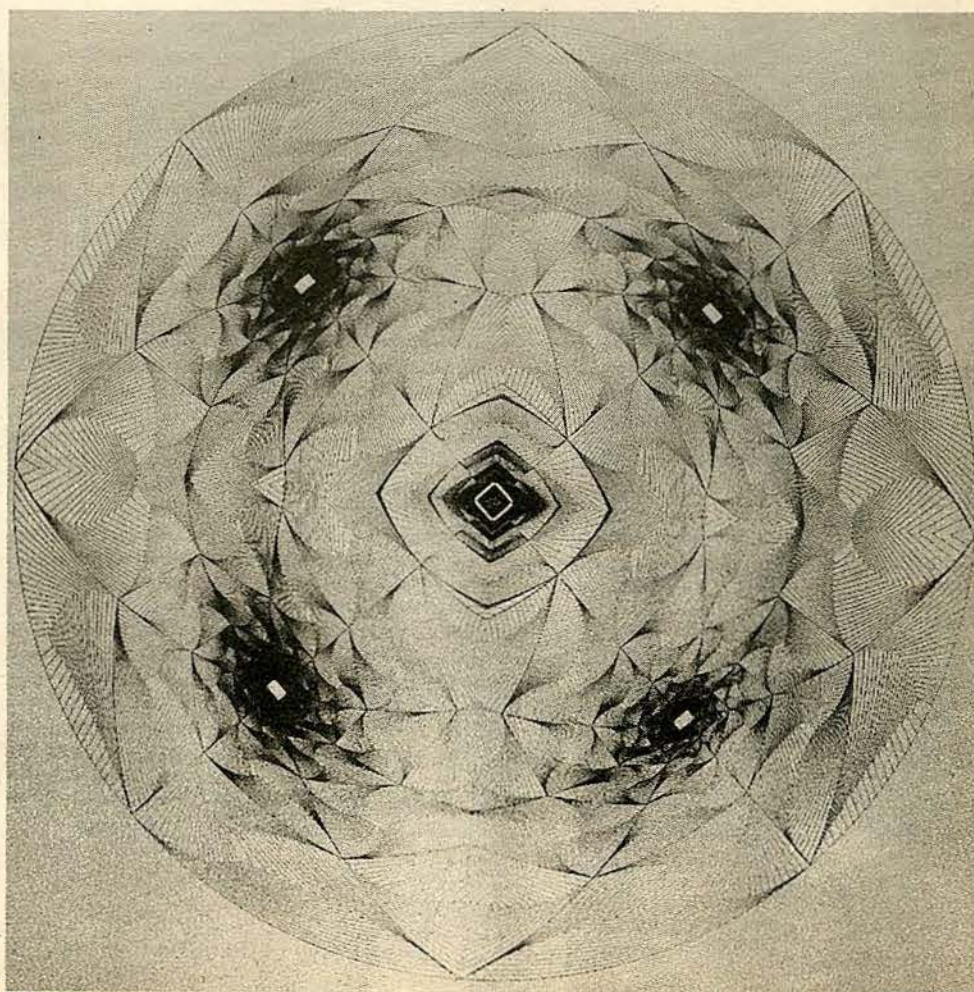
Les services de support direct à l'enseignement et à la recherche du VREER doivent traiter quotidiennement un flux considérable de données de toutes sortes. Les modes actuels de cueillette, d'accumulation et de systématisation de ces données occasionnent souvent des retards dans l'analyse qui doit en être faite pour la prise de décisions dans les unités académiques

et administratives. Le BRI se propose de faciliter l'accès et l'utilisation de telles informations. Les dossiers prioritaires en ce sens portent sur: i) la mise au point et l'implantation d'un système de statistiques générales sur l'UQAM et son environnement; ii) la mise au point du dossier historique des clientèles étudiantes par programme; iii) la mise à jour du dossier de la recherche subventionnée; iv) la validation et le perfectionnement des instruments d'évaluation des ressources affectées aux programmes d'études en termes de statut des professeurs et des ressources financières y afférant. Dans cette perspective générale, il entend aussi collaborer aux travaux de révision et de modification des systèmes informatisés opérationnels.

Recherche institutionnelle

Le principal dossier de recherche institutionnelle pour les deux prochaines années concernera l'évaluation des programmes d'études. Le BRI se propose, comme il l'a fait au cours de cette année, de répondre aux demandes de support analytique des décanats et des comités de programme. Les autres dossiers prioritaires sont: i) la production aux sessions d'automne et d'hiver des informations pertinentes sur la notation et la sanction graduée pour chacun des programmes ou départements; ii) l'étude des collaborations et coopérations de l'UQAM avec les autres universités, centres de recherche, organismes, entreprises, etc.; iii) la collaboration à la préparation de prévisions à long terme d'étudiants; iv) la poursuite de l'analyse de la performance de l'UQAM en recherche; v) la collaboration aux études sur l'évolution des besoins et des programmes en formation des maîtres; vi) le maintien et le perfectionnement de l'analyse de la situation d'études ou d'emplois des diplômés.

Ces activités correspondent pour l'essentiel aux demandes déjà faites au Bureau. Elles n'épuisent évidemment pas l'ensemble des travaux qui seront menés au cours des prochaines années en réponse aux demandes ultérieures des vice-rectorats, décanats et services. Le plan du Bureau indique cependant un certain nombre de domaines où l'on devrait enregistrer un progrès significatif des informations et de nos connaissances.



Les services à la collectivité et la préoccupation globale relative à la condition des femmes

Introduction

Le quatrième et dernier chapitre de la deuxième partie du plan triennal 1982-1985 est consacré à deux types d'activités qui ont pour caractéristiques communes d'avoir une identité propre mais aussi de toucher à l'ensemble des activités d'enseignement, de recherche et de création et de support de l'Université. Il s'agit, en premier lieu, de la mission de services à la collectivité qui vise à rendre accessible, aux milieux qui n'y ont pas traditionnellement accès, l'ensemble des ressources de l'Université, et qui vise aussi à enrichir les activités spécifiquement universitaires d'enseignement, de recherche et de création. Il s'agit, en second lieu, de la préoccupation globale supplémentaire exprimée en conclusion de la première partie du plan triennal, de faire progresser l'UQAM dans la voie de l'égalité des personnes au-delà de toute discrimination sexuelle. Compte tenu des caractéristiques de ces deux types d'activités, il est apparu justifié de leur consacrer un chapitre distinct et commun, étant rappelé, encore une fois, que ces activités ont une identité propre, mais pénétrant aussi les autres dimensions de la vie de l'UQAM.

Les services à la collectivité

Présentation

Par définition, une activité de service à la collectivité ne peut être inscrite comme devant être réalisée dans le cadre d'un plan puisque celle-ci est initiée par un organisme externe. Il ne saurait donc ici être question de vérifier s'il y a eu réalisation effective du plan, tout au plus pouvons-nous tenter de circonscrire si certaines prévisions se sont concrétisées et doivent être maintenues comme hypothèses de développement et formuler des observations quant aux tendances.

Définition des objectifs

La Commission des études adoptait en juin 1979 une politique institutionnelle de services à la collectivité.

Celle-ci consacrait l'intention de l'UQAM de se doter d'une troisième mission

distincte mais intégrée à celles de l'enseignement et de la recherche, dont les objectifs seraient la poursuite des efforts de démocratisation tant de l'accessibilité aux ressources universitaires que de la démocratisation des cheminements et processus d'apprentissage du savoir accumulé et produit par l'Université.

Outre son caractère original et innovateur (l'UQAM fut la première institution d'enseignement supérieur à se doter d'une politique publique et formelle en ce domaine) celle-ci se spécifiait par les éléments suivants:

1. Cette mission de service à la collectivité accordait une priorité aux collectivités, groupes et organismes qui n'ont pas traditionnellement accès aux ressources universitaires (tels que groupes populaires, associations communautaires, comité de citoyens, syndicats, etc.).

2. L'UQAM reconnaissait ces groupes autonomes comme des partenaires éducatifs dans la définition des objectifs, des contenus, de la démarche et du mode de diffusion des activités d'enseignement et de recherche devant être réalisées.

3. L'UQAM assujettissait ces activités de formation et de recherche de type services à la collectivité aux mêmes critères de niveau et de qualité universitaires que ceux prévalant généralement dans l'Institution pour des activités apparentées ou similaires.

4. Ces activités de formation et de recherche seraient réalisées par des professeurs réguliers et la jonction université-milieu serait assurée par un comité mixte université-milieu et l'intendance administrative était confiée au service de l'éducation permanente.

Les activités réalisées pendant la période 1979-1982

Les activités de formation

Si on ne comptabilise que les activités requérant un minimum de 45 heures de contacts pendant la période de 1979-1982, vingt et un (21) projets furent réalisés entraînant 21 dégrèvements de professeurs en provenance de 7 départements. Ceux-ci furent initiés à la demande de 7 organismes externes et ont rejoint 5 868 participants.

Les activités de recherche

Vingt-quatre (24) groupes ou organismes ont sollicité et obtenu la contribution de 28 chercheurs en provenance de 19 départements. Cinquante et un (51) projets de recherche ont été entrepris et ont reçu du CAFAC des subventions totalisant 251 000\$.

Diffusion-vulgarisation

Sous cette rubrique l'on peut regrouper l'ensemble des activités qui ont pour objet de permettre la diffusion auprès d'un large public du savoir ou des expertises produites ou transmises par l'Université.

Colloques: 7 colloques avec groupes pour environ 3000 participants.

Conférences: 5 entraînant la participation d'environ 1500 participants.

Utilisation des mass-média.

Pendant la période mentionnée, cinq (5) émissions de télévision d'une durée de 30 minutes furent produites et diffusées sur une chaîne de télévision privée rejoignant une audience évaluée à près de 200 000 par émission.

Une expérience de 55 heures de télévision par câble, en direct et bi-directionnelle fut également entreprise aux fins d'explorer le potentiel éducatif de moyens multimédia (auditoire approximatif 2 000 personnes-soir).

Nous avons également été impliqués dans un consortium avec Radio-Québec pour la production de six (6) émissions qui seront diffusées en 1983.

Les activités d'encadrement et de support

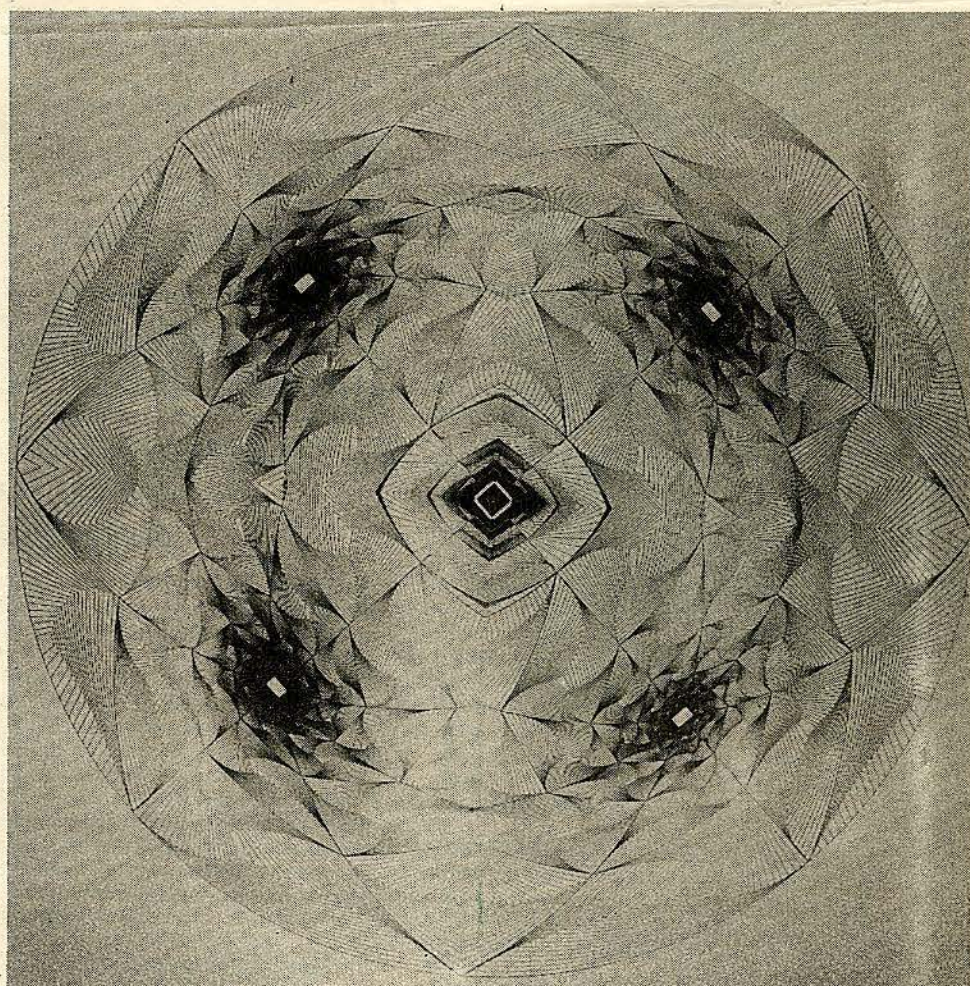
Sous cette rubrique nous regroupons les activités qui sont des contributions «ad hoc» n'exigeant ni dégrèvements, ni fonds de recherche, et qui sont réalisées grâce à des interventions soit des ressources professorales ou des ressources professionnelles de notre service et qui exigent plus de trois (3) heures de travail. Environ soixante (60) organismes et groupes ont sollicité ce type d'intervention.

Les projets d'action communautaire

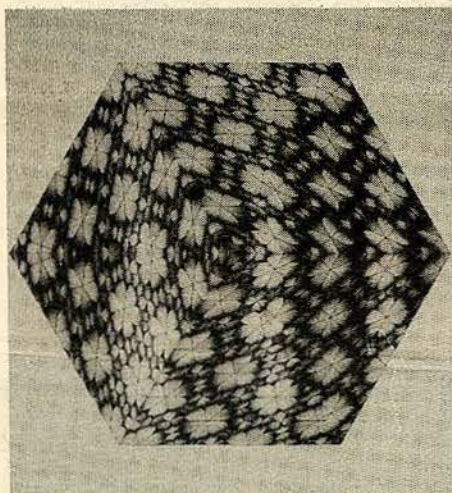
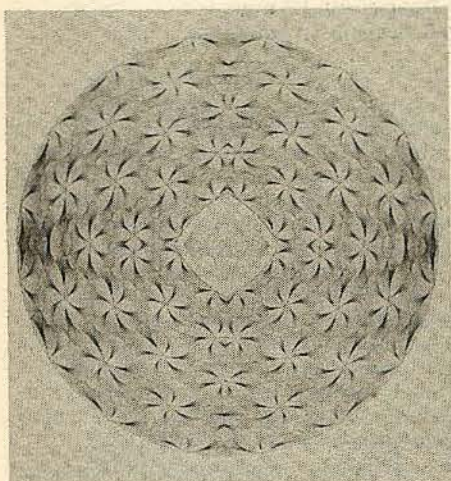
Pendant la période visée, 52 projets étudiants en, provenance de plus d'une trentaine de modules ont entrepris des projets avec 40 groupes ou organismes entraînant l'octroi d'au-delà de 60 000\$ de subventions ad hoc.

Tendances des activités

Les projets réalisés au cours de la période du plan peuvent se résumer à l'intérieur des grands axes suivants:



Le plan triennal 1982-1985

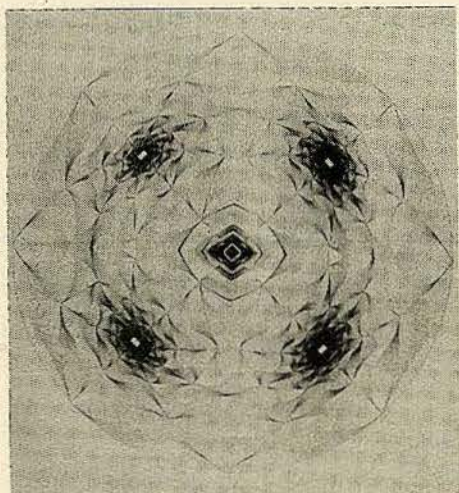


Un bilan positif

Après trois années d'existence, nous pouvons affirmer que la politique des services à la collectivité a entraîné des effets internes extrêmement importants.

Perspectives de développement 1982-1985

Le renouvellement des protocoles avec les centrales syndicales CSN-FTQ et avec Relais-Femmes nous permettent d'envisager le maintien des trois priorités suivantes:



La santé et la sécurité au travail

Dans le cadre du protocole UQAM-CSN-FTQ ce domaine d'études fut sans contredit un secteur de pointe. Toutefois, il est à noter que si les activités de formation se sont accrues, ce sont les activités de recherche qui y ont connu une importante percée. Ceci a permis la formation d'une équipe de recherche en écologie du travail, qui est vouée à un avenir prometteur plus particulièrement au titre d'équipe associée à l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail.

Les conditions économiques

Cet item regroupe un éventail très large d'études macro-économiques (études de conjoncture, études sur la productivité). Sous cette rubrique, six (6) projets de recherche ont été entrepris. Parmi les plus importants notons deux productions sur le thème «Productivité et emploi» et une étude importante sur l'industrie de la pêche au Québec. Enfin, il faut souligner dans le cadre d'une collaboration avec l'IRAT une étude sur le plein emploi. Tous ces projets de recherche ont donné lieu à des publications soit scientifiques, soit de type vulgarisation.

La condition des femmes

La période écoulée a été marquée par l'élaboration et la signature d'un protocole d'entente entre l'UQAM et l'organisme Relais-Femmes. Ce protocole est l'aboutissement d'un long cheminement et de différentes expériences avec de nombreux groupes oeuvrant dans ce domaine. Quel-

ques projets de recherche ont été élaborés, mais à ce jour une très grande importance a été donnée aux activités d'encadrement. Nous croyons que l'établissement du protocole permettra un développement accéléré d'activités de formation et de recherche pour les prochaines années.

Diffusion et vulgarisation

Comme l'indiquent les pages précédentes, la fonction diffusion-vulgarisation a occupé une place importante tant dans l'affectation des ressources humaines que par l'auditoire rejoint. Cette période a été marquée par l'exploration d'une formule pédagogique adéquate à ce type de fonction et aux clientèles visées. L'apprentissage acquis, l'expérimentation développée nous permettra vraisemblablement d'être présents et actifs dans l'utilisation des ondes du canal 24.

Le renouvellement des pratiques pédagogiques

Cet item regroupait les activités de recherche ou de formation qui allaient permettre aux groupes et aux ressources universitaires de développer une praxis d'éducation adaptée à leur clientèle. Pendant la période écoulée, nous avons entrepris sous l'égide du Conseil des universités une évaluation des activités de formation en santé et sécurité au travail. Nonobstant cette dernière, nos réalisations en ce domaine sont minimes et exigeront des efforts plus significatifs.

A l'interne: malgré les hésitations consécutives à l'adoption de la politique, un nombre croissant de professeurs et de départements ont eu des contributions significatives. Autour de certains thèmes, des équipes de travail et de recherche se constituent et structurent des liens avec des organismes externes.

A l'externe: au total, près de deux cents groupes ou organismes oeuvrant dans toutes les sphères d'activités ont utilisé les ressources universitaires. Ces réalisations tant sur le plan de la recherche que de l'enseignement qui ont soulevé beaucoup d'intérêt auprès d'organismes tels le Conseil des universités et la Commission Jean, ont largement contribué à la redéfinition de la mission sociale de l'Université.

- la santé et la sécurité au travail;
- les conditions économiques;
- la condition des femmes.

Virage technologique

La période du plan triennal verra se développer une préoccupation nouvelle consécutive à ce qu'il est convenu d'appeler le «virage technologique». A cet égard, le Comité des services à la collectivité anticipe le développement de projets relatifs aux aspects suivants:

- Les effets des transformations technologiques sur l'organisation du travail et plus particulièrement auprès de la main-d'oeuvre féminine.
- Les effets des nouvelles technologies sur la vie quotidienne et le travail ménager.
- L'utilisation des nouvelles technologies à des fins communautaires, de développement social et d'éducation permanente.
- L'appropriation par des non-initiés de ces nouvelles technologies.

Ecologie et environnement

Pendant la période 1982-1985, nous aspirons à accroître nos activités en ce domaine. Des démarches déjà entreprises nous incitent à penser que nous pourrions procéder à la mise sur pied d'un protocole d'entente entre l'UQAM et un consortium de groupes et d'organismes oeuvrant en ce domaine.

Les activités de formation et de recherche en ce domaine privilégieraient l'étude des projets qui seraient ultérieurement soumis au Bureau d'audience publique de l'environnement du Québec.

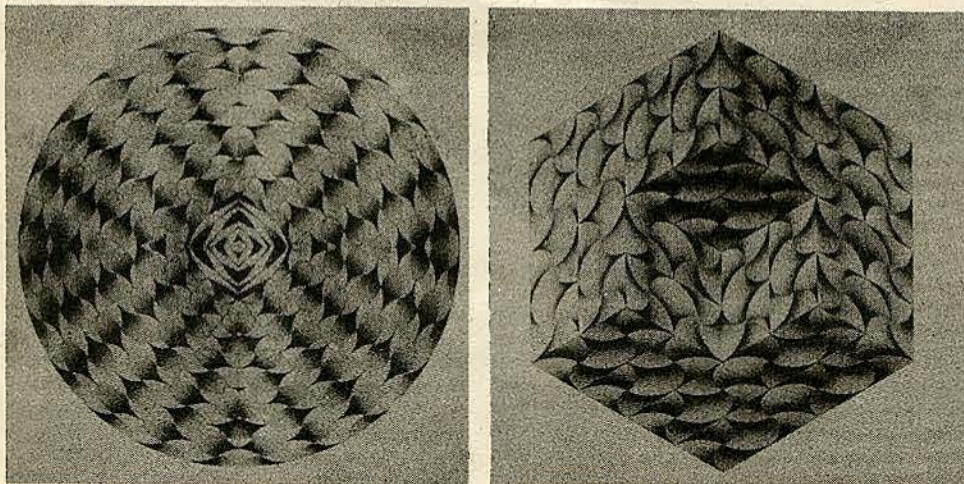
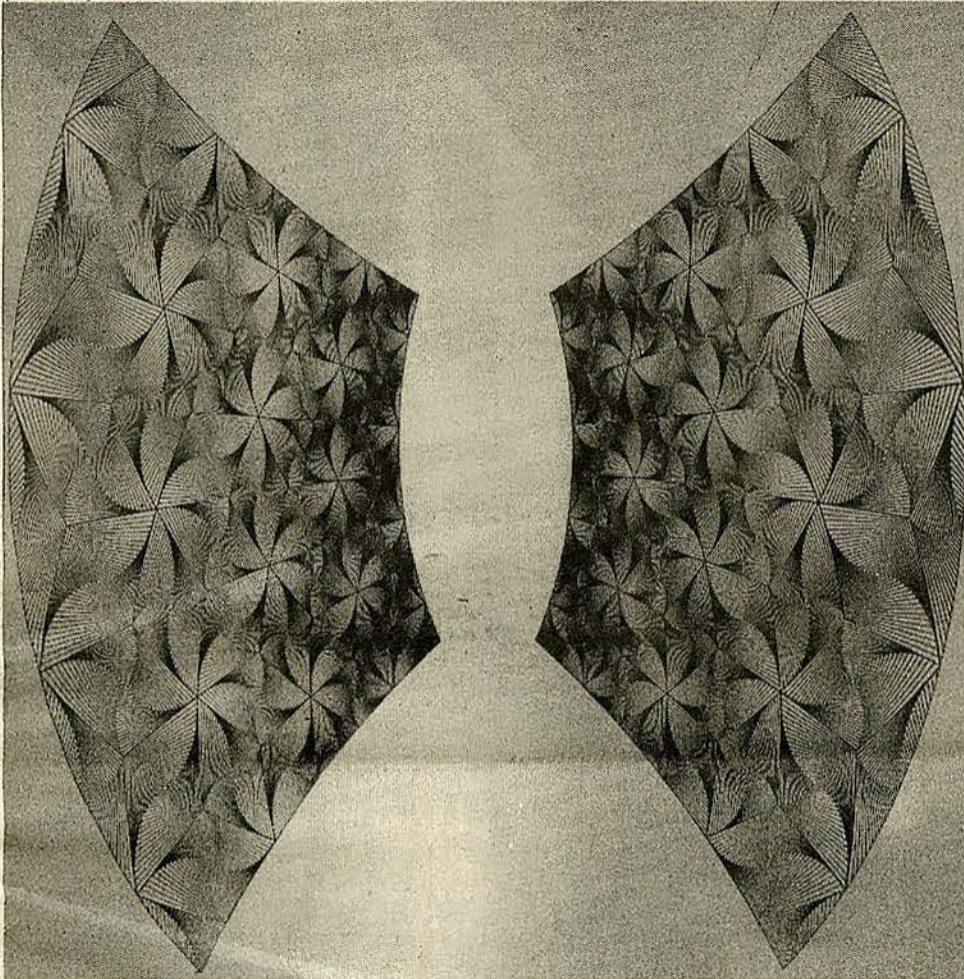
L'addition de ces deux nouvelles priorités (virage technologique, écologie et environnement) permettra aux groupes et à l'UQAM d'être présent avec des partenaires sociaux longtemps oubliés dans les champs les plus importants de la transformation sociale pour la prochaine décennie.

....

En résumé, au cours du plan triennal 1982-1985, l'UQAM réaffirme son engagement original et novateur dans la mission de services à la collectivité et cherchera à l'adapter aux besoins nouveaux qui naissent de la conjoncture.

Une préoccupation globale supplémentaire

Le présent plan triennal s'est placé sous le signe d'une préoccupation globale supplémentaire: faire progresser l'UQAM dans la voie de l'égalité des personnes au-delà de toute discrimination sexuelle. Cette préoccupation pour ne pas rester lettre morte, doit être reprise et traduite en actions concrètes à tous les niveaux de la structure universitaire.



Le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes

Jusqu'à date, le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes (GIERF) a été le pivot à partir duquel se sont développées les principales activités de l'UQAM dans le sens d'une égalité toujours plus grande des femmes et des hommes. C'est encore à travers lui, et avec la collaboration des unités académiques et administratives, que pourra se concrétiser cette volonté de dissiper toute discrimination sexuelle.

Le GIERF a été créé en 1976 pour assurer la coordination et la création de cours crédités, constituer un groupe de recherche dans le but de coordonner les différentes recherches en cours à l'Université et répondre aux besoins en recherches, conférences, colloques des groupes populaires de femmes. Ses réalisations, particulièrement au cours des trois dernières années, en font l'une des assises principales de la préoccupation d'égalité que la communauté universitaire entend promouvoir. Aussi faut-il s'arrêter aux principaux objectifs que se donne le Groupe.

Le GIERF entend poursuivre sa participation active au développement de l'enseignement de premier cycle sur les femmes. Ces dernières années, il a participé à la mise au point de 24 cours qui sont pour l'instant davantage concentrés dans certains secteurs. Le Groupe se propose donc de supporter le développement de cours dans les secteurs où ils sont moins variés, de faciliter le cheminement des étudiants qui veulent approfondir l'étude de la condition des femmes en mettant au point des séquences de cours cohérentes, mais il souhaite surtout en arriver à une meilleure intégration de l'enseignement relatif aux femmes dans tous les programmes de premier cycle.

Pour les études avancées et la recherche, le Groupe entend surmonter les problèmes rencontrés dans certains départements quant à l'encadrement des travaux de recherche des étudiants de plus en plus nombreux à s'intéresser à des thèmes touchant les femmes, rechercher une reconnaissance institutionnelle, un support documentaire et une collaboration avec les centres et groupes de recherche mieux accordés au volume et à la variété actuels qu'ont les activités de recherche relatives aux femmes à l'UQAM.

Pour ce qui est des services à la collectivité, à l'interne, les objectifs du GIERF sont à se préciser en collaboration avec le Comité femmes des étudiantes dans la perspective d'une présence accrue dans le quotidien universitaire. A cet égard des préoccupations plus marquées se font jour quant à l'encadrement pédagogique des femmes qui reviennent aux études. A l'externe, c'est dans le cadre du protocole signé par l'UQAM et Relais-Femmes que se systématiseront les principales contributions du GIERF au cours des prochaines années.

Si cette préoccupation globale que le plan triennal évoquait trouve une expression institutionnelle dans le cadre des activités du GIERF, elle devra aussi se traduire par une attention particulière de l'ensemble des unités administratives et académiques et de leurs membres. Pour sensibiliser les membres de l'UQAM à une telle préoccupation, l'UQAM a également mis sur pied un comité dont le mandat vise justement à contrer ce qu'il est maintenant convenu d'appeler les effets de la sexisation. Il s'agit du comité de support aux interventions contre le sexisme. L'UQAM s'occupe également du dossier de la «féminisation des titres et désignations».

Comité de support aux interventions contre le sexisme

Suite à la publication du rapport du Conseil du statut de la femme «Pour les québécoises, égalité ou indépendance», le MEQ demandait aux universités «de faire un bilan de leur contribution à l'évolution du dossier de la condition féminine, plus particulièrement en ce qui concerne la formation des personnels de l'enseignement». En réponse à cette demande, l'UQAM créait en mai 1981 un Comité de déséxisation des rôles. Le Comité se dotait d'un plan de travail qui comprenait trois types d'action: des études statistiques, un sondage auprès du corps professoral et un plan d'action de sensibilisation de la communauté universitaire.

Compte tenu des constatations de l'étude menée par le Comité lui-même, en particulier quant à la méconnaissance des recommandations du MEQ et du Conseil du statut de la femme, celui-ci exprimait le souhait que se développent à l'Université des actions concrètes visant à contrer cette persistance des stéréotypes sexistes, sous réserve d'un support logistique minimal. Il apparaissait également clair que les ac-

tions entreprises dans ce domaine devaient être initiées par les unités de base, selon des modalités et des préoccupations variées et propres à chacune. Pour satisfaire au vœu du Comité de déséxisation des rôles, l'UQAM créait en décembre 1982 un comité de support à l'ensemble des départements et des modules quant à l'élaboration de leur plan de travail à l'égard de la lutte à la sexisation. Pour la même occasion, le Comité voyait modifier son appellation précédente et devenait le Comité de support aux interventions contre le sexisme. Le mandat du Comité consistait dorénavant à confectionner un document de réflexion qui devait s'inspirer des grandes lignes du rapport produit par le précédent comité. A partir d'un tel document, les unités de base seront en mesure de faire connaître ce qu'elles ont fait et entendent faire dans le domaine de la sexisation des rôles et de ses effets au plan de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité. Il s'agit d'une tâche très délicate puisqu'elle met en cause les attitudes des personnes.

La féminisation des titres et désignations

En 1981 l'UQAM réaffirmait son accord sur le principe de la féminisation des titres et des désignations pour l'ensemble de la communauté universitaire, de toutes les instances et de tous les niveaux de l'UQAM.

Cet accord s'est traduit par l'adoption officielle d'une liste lexicale alphabétique des dénominations et titres féminins existant à l'UQAM. Cette liste est maintenant en vigueur de manière uniforme et son utilisation est généralisée à l'ensemble des instances de l'établissement.

Par la suite, à l'automne 1981, l'Université créait un groupe de travail devant mettre

au point un code syntaxique pour faciliter l'implantation et l'utilisation de la féminisation des titres et désignations. Ce comité qui a bien fonctionné en 1981-1982, est devenu inactif en 1982-1983, pour des raisons purement conjoncturelles. Le plan triennal 1982-1985 devrait lui permettre de compléter son travail.

...

Par ces groupes et leurs actions, la collectivité de l'UQAM pourra, au cours des années qui viennent, donner des suites efficaces et concrètes à sa préoccupation d'égalité des personnes et d'absence de discrimination sexuelle.

Le plan triennal 1982-1985

conclusion

Le 14 décembre dernier, le Conseil d'administration recevait le document intitulé **Le plan triennal de l'Université du Québec à Montréal pour 1982-85, Première partie: problématique, orientations, axes.** Le Conseil d'administration par sa résolution A-82-3944 adoptait les orientations et axes proposés.

La première phase de la préparation du plan ainsi complétée permettait aux unités de base, aux services pédagogiques et administratifs de préciser les buts, objectifs et actions permettant de concrétiser ces choix institutionnels. Malgré la difficulté de l'exercice et les servitudes inhérentes au déroulement de l'année universitaire, le travail a été fait. Il témoigne d'un dynamisme impressionnant et d'une confiance en l'avenir que ne semblent pas avoir entamés les difficultés financières que l'Université connaît.

Le présent document résulte de l'analyse des plans produits par les unités de base. Il identifie les priorités retenues pour le développement de l'enseignement et de la recherche et il indique les principales activités que ses services entendent poursuivre. L'introduction et les chapitres 1 et II ont été soumis pour avis à la Sous-commission du premier cycle et à la Sous-commission des études avancées et de la recherche; ils ont de plus été diffusés aux familles, modules, comités de programme d'études avancées, départements et unités de recherche afin de leur permettre de faire part de leurs réactions aux sous-commissions. C'est suite aux avis de celles-ci et à l'examen qu'il a fait du document que le Comité CA-CE le soumet à la Commission des études et au Conseil d'administration. L'adoption des résolutions qui accompagnent le document conclut la deuxième phase de préparation du plan triennal de l'Université du Québec à Montréal.



Les dessins ont été faits par Michel Fleury, professeur au département de design, à l'aide des logiciels graphiques DESSINS et UNIPST développés par André Gosselin, du service de l'informatique.